

Europe

Quels points souhaitez-vous renégocier et dans quels délais ?

Les négociations

Nous nous fixons une période de trois mois pour renégocier **quatre points que nous jugeons totalement fondamentaux dans le cadre de notre plan A :**

- **L'harmonisation sociale et fiscale en Europe, avec une clause de non-régression sociale et environnementale.** C'est à dire que **le droit national devra s'appliquer si l'Union Européenne fixe un seuil en dessous.** Par exemple, si l'impôt sur les sociétés est harmonisé par l'UE avec un seuil plus bas que le notre, nous garderons l'impôt actuel.
- **Un protectionnisme social et écologique aux frontières européennes.** Le taux actuel pour les frontières commerciales et douanières est de **4%**, nous souhaitons ouvrir le débat et **fixer des normes sociales ([travail des enfants notamment](#)) et écologiques (OGM) à respecter pour l'importation.**
- **L'instauration d'une politique redistributive plus importante,** via un **plan d'investissements** massif en limitant les excédents commerciaux de certains pays.
- **Réorientation des missions de la BCE,** en changeant ses statuts afin de **faire baisser les dettes publiques via l'inflation** pour tendre vers le plein emploi. **Nous souhaitons aussi que la BCE puisse aussi financer les États.**

Nous négocierons **de juin à août 2017,** car nous avons besoin d'une base juridique solide pour [convoquer l'Assemblée Constituante en septembre 2017](#). Le fruit de ces négociations sera apporté au peuple Français **via un référendum.**

Pour en savoir plus sur notre politique européenne, l'université populaire consacrée à ce sujet :

Référence ID de l'article : #1115

Auteur : CitronVert

Dernière mise à jour : 2017-04-21 17:31